

Type Diplôme : LICENCE PROFESSIONNELLE		
COMPOSANTE	IUT	
MENTION	MAINTENANCE DES SYSTÈMES INDUSTRIELS, DE PRODUCTION ET D'ÉNERGIE	
Parcours-types	Maintenance de l'Industrie du Futur	
Session LP	Seconde session/chance	Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CEVE-2025-13-DEVE-001, relative au régime commun des études et aux modalités générales de contrôle des connaissances des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.
LANGUE ENSEIGNEMENT		
Français		
REDOUBLEMENT		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours:</i>		
Le redoublement est soumis à l'avis du jury de diplôme.		
Le président autorise les redoublements sur avis du jury de diplôme.		
PROFESSIONNALISATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours:</i>		
Stages		
Un stage d'une durée d'au minimum 16 semaines est obligatoire pour valider la Licence Professionnelle. Ce stage a pour finalité de favoriser l'insertion professionnelle de l'étudiant en lui permettant d'acquérir et de valoriser des compétences.		
Dans le cadre de la formation par apprentissage, le stage comprend les périodes en entreprise.		
Le stage fait l'objet d'une convention de stage.		
Autres modalités		
<i>La mise en situation professionnelle se compose du projet tuteuré et du stage ou de la période en entreprise.</i>		
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours</i>		
Sessions d'examen		
Il existe une session d'examen initiale et une session de rattrapage.		
Les aptitudes et l'acquisition des connaissances sont évaluées par un contrôle continu.		
La note attribuée dans le cadre du contrôle continu résulte notamment de plusieurs épreuves pouvant être réalisées sous forme d'écrits, d'oraux, de projets ou de travaux de groupe.		
Les notes sont attribuées sous la responsabilité de l'enseignant titulaire du cours.		
Chacun des enseignements est noté sur 20.		
Seconde chance		
Il est organisé une session de rattrapage donnant aux étudiants la possibilité de valider les unités d'enseignement qui leur ont fait défaut en session initiale, à l'exception des UE1 et UE2 du semestre 6 correspondant au projet tutoré et au stage.		
Les examens de session de rattrapage sont organisés après la session initiale.		
Peuvent se présenter à la session de rattrapage tous les étudiants qui ont été ajournés en session initiale.		
Les étudiants seront sollicités avant la session de rattrapage pour spécifier les enseignements qu'ils entendent repasser parmi leurs unités d'enseignement ajournées à la session initiale.		
L'étudiant pourra composer dans chaque enseignement non validé (note inférieure à 10/20) en session initiale et uniquement dans ces matières.		
Les notes obtenues en session initiale dans les enseignements que les étudiants auront choisi de ne pas repasser seront reportées en session de rattrapage.		
Pour les enseignements repassés, la note reportée en session de rattrapage sera le maximum entre la note obtenue en session initiale et celle obtenue au rattrapage.		
Le projet tutoré et le stage ne donnent pas lieu à session de rattrapage.		
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours</i>		
Validation		
Les unités d'enseignement sont validées isolément ou par compensation.		
Les semestres sont validés isolément.		
Les blocs de compétences sont validés isolément.		
Un bloc de compétence est définitivement acquis dès lors que l'étudiant a obtenu la moyenne à l'ensemble des enseignements qui le compose.		
La moyenne au diplôme et la mention qui en découle sont calculées uniquement à partir des notes des semestres constituant l'année de formation de la licence professionnelle. Les semestres des éventuelles deux premières années de licence ne sont pas pris en compte.		
Le diplôme est attribué si la moyenne à chacun des semestres est supérieure ou égale à 10/20.		
Capitalisation/conservation		
<i>Les enseignements crédités d'ECTS sont définitivement acquis et capitalisables dès lors que l'étudiant y a obtenu une moyenne supérieure ou égale à 10.</i>		
Compensation		
Le semestre est validé sur la base de la moyenne générale des notes obtenues à l'ensemble des unités qui le composent ; dans ce cas, les unités où le candidat n'a pas obtenu la moyenne sont validées par compensation.		
Les semestres et les blocs de compétence sont validés isolément. Il n'y a pas de compensation entre les semestres, ni entre les blocs.		
Note éliminatoire		
Pas de note éliminatoire.		
TEXTES RÉGLEMENTAIRES		
Arrêté du 6 décembre 2019 portant réforme de la licence professionnelle		
Arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence		
Arrêté du 17 novembre 1999 relatif à la licence professionnelle		
Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master		

Licence Pro		MAINTENANCE DES SYSTÈMES INDUSTRIELS, DE PRODUCTION ET D'ÉNERGIE									1ère session	Seconde session/chance	
Parcours-type		Maintenance de l'Industrie du Futur									Contrôle Continu	Contrôle Terminal	
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures CM-TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée
Semestre	S1	Semestre 5				40	40	Oui	Non				
UE	S1	UE1				10	10	Oui	Oui				
Matière	S1	Français		25			1,5	Oui	Non	CCI (CC Intégral)	1	À déterminer	
Matière	S1	Anglais		25			1,5	Oui	Non	CCI (CC Intégral)	1	À déterminer	
Matière	S1	Gestion de projet agile		22			1,5	Oui	Non	CCI (CC Intégral)	1	À déterminer	
Matière	S1	Gestion industrielle		26			2	Oui	Non	CCI (CC Intégral)	1	À déterminer	
Matière	S1	Suivi des coûts		20			1,5	Oui	Non	CCI (CC Intégral)	1	À déterminer	
Matière	S1	Projet personnel et professionnel		15			2	Oui	Non	CCI (CC Intégral)	1	À déterminer	
UE	S1	UE2				5	5	Oui	Oui				
Matière	S1	Réseaux		24			2	Oui	Non	CCI (CC Intégral)	1	À déterminer	
Matière	S1	Systèmes d'information		16			1,5	Oui	Non	CCI (CC Intégral)	1	À déterminer	
Matière	S1	Sécurité informatique		20			1,5	Oui	Non	CCI (CC Intégral)	1	À déterminer	
UE	S1	UE3				10	10	Oui	Oui				
Matière	S1	Capteurs		16			2	Oui	Non	CCI (CC Intégral)	1	À déterminer	
Matière	S1	Traitement de l'information		24			2	Oui	Non	CCI (CC Intégral)	1	À déterminer	
Matière	S1	Sécurité et protection		18			2	Oui	Non	CCI (CC Intégral)	1	À déterminer	
Matière	S1	Modulation d'énergie		18			2	Oui	Non	CCI (CC Intégral)	1	À déterminer	
Matière	S1	Programmation des automates		24			2	Oui	Non	CCI (CC Intégral)	1	À déterminer	
UE	S1	UE4				15	15	Oui	Oui				
Matière	S1	Stratégie maintenance		22			2	Oui	Non	CCI (CC Intégral)	1	À déterminer	
Matière	S1	Connectivité machine		48			4	Oui	Non	CCI (CC Intégral)	1	À déterminer	
Matière	S1	Analyse vibratoire		36			3	Oui	Non	CCI (CC Intégral)	1	À déterminer	
Matière	S1	Industrie 4.0		24			2	Oui	Non	CCI (CC Intégral)	1	À déterminer	
Matière	S1	Maintenance prédictive		16			2	Oui	Non	CCI (CC Intégral)	1	À déterminer	
Matière	S1	Smart maintenance		16			2	Oui	Non	CCI (CC Intégral)	1	À déterminer	

Licence Pro		MAINTENANCE DES SYSTÈMES INDUSTRIELS, DE PRODUCTION ET D'ÉNERGIE									1ère session	Seconde session/chance	
Parcours-type		Maintenance de l'Industrie du Futur									Contrôle Continu	Contrôle Terminal	
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures CM-TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée
Semestre	S2	Semestre 6				20	20	Oui	Non				
UE	S2	UE5				5	5	Oui	Oui				
Matière	S2	Rapport de projet					1	Oui	Non	CCI (CC Intégral)	1		
Matière	S2	Soutenance de projet					1	Oui	Non	CCI (CC Intégral)	1		
Matière	S2	Travail en équipe					1	Oui	Non	CCI (CC Intégral)	1		
Matière	S2	Note technique de projet					2	Oui	Non	CCI (CC Intégral)	1		
UE	S2	UE6				15	15	Oui	Oui				
Matière	S2	Rapport de stage					3	Oui	Non	CCI (CC Intégral)	1		
Matière	S2	Soutenance de stage					3	Oui	Non	CCI (CC Intégral)	1		
Matière	S2	Note technique de stage					6	Oui	Non	CCI (CC Intégral)	1		
Matière	S2	Note entreprise					3	Oui	Non	CCI (CC Intégral)	1		

Licence Pro		MAINTENANCE DES SYSTÈMES INDUSTRIELS, DE PRODUCTION ET D'ÉNERGIE									1ère session	Seconde session/chance	
Parcours-type		LP Maintenance de l'Industrie du Futur									Contrôle Continu	Contrôle Terminal	
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures CM-TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée
Bloc	ANNUEL	Bloc 1 : Usages numériques						Oui	Non				
Matière	S1	Systèmes d'information		16			1,5	Oui	Non	CCI (CC Intégral)	1	À déterminer	
Matière	S1	Sécurité et protection		18			2	Oui	Non	CCI (CC Intégral)	1	À déterminer	
Matière	S1	Réseaux		24			2	Oui	Non	CCI (CC Intégral)	1	À déterminer	
Bloc	ANNUEL	Bloc 2 : Exploitation de données à des fins d'analyse						Oui	Non				
Matière	S1	Suivi des coûts		20			1,5	Oui	Non	CCI (CC Intégral)	1	À déterminer	
Matière	S2	Rapport de projet					1	Oui	Non	CCI (CC Intégral)	1		
Matière	S2	Rapport de stage					3	Oui	Non	CCI (CC Intégral)	1		
Bloc	ANNUEL	Bloc 3 : Expression et communication écrites et orales						Oui	Non				
Matière	S1	Français		25			1,5	Oui	Non	CCI (CC Intégral)	1	À déterminer	
Matière	S1	Anglais		25			1,5	Oui	Non	CCI (CC Intégral)	1	À déterminer	
Matière	S2	Rapport de projet					1	Oui	Non	CCI (CC Intégral)	1		
Matière	S2	Soutenance de projet					1	Oui	Non	CCI (CC Intégral)	1		
Matière	S2	Rapport de stage					3	Oui	Non	CCI (CC Intégral)	1		
Matière	S2	Soutenance de stage					3	Oui	Non	CCI (CC Intégral)	1		
Bloc	ANNUEL	Bloc 4 : Positionnement vis-à-vis d'un champ professionnel						Oui	Non				
Matière	S1	Gestion industrielle		26			2	Oui	Non	CCI (CC Intégral)	1	À déterminer	
Matière	S1	Projet personnel et professionnel		15			2	Oui	Non	CCI (CC Intégral)	1	À déterminer	
Matière	S1	Industrie 4.0		24			2	Oui	Non	CCI (CC Intégral)	1	À déterminer	
Bloc	ANNUEL	Bloc 5 : Action en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle						Oui	Non				
Matière	S1	Gestion de projet agile		22			1,5	Oui	Non	CCI (CC Intégral)	1	À déterminer	
Matière	S2	Travail en équipe					1	Oui	Non	CCI (CC Intégral)	1		
Matière	S2	Note entreprise					3	Oui	Non	CCI (CC Intégral)	1		

Bloc	ANNUEL	Bloc 6 : Gestion et adaptation des processus de production						Oui	Non				
Matière	S1	Capteurs		16			2	Oui	Non	CCI (CC Intégral)	1	À déterminer	
Matière	S1	Traitement de l'information		24			2	Oui	Non	CCI (CC Intégral)	1	À déterminer	
Matière	S1	Sécurité et protection		18			2	Oui	Non	CCI (CC Intégral)	1	À déterminer	
Matière	S1	Modulation d'énergie		18			2	Oui	Non	CCI (CC Intégral)	1	À déterminer	
Matière	S1	Programmation des automates		24			2	Oui	Non	CCI (CC Intégral)	1	À déterminer	
Bloc	ANNUEL	Bloc 7 : Réalisation d'un diagnostic et/ou d'un audit pour apporter des conseils						Oui	Non				
Matière	S1	Connectivité machine		48			4	Oui	Non	CCI (CC Intégral)	1	À déterminer	
Matière	S1	Analyse vibratoire		36			3	Oui	Non	CCI (CC Intégral)	1	À déterminer	
Matière	S1	Maintenance prédictive		16			2	Oui	Non	CCI (CC Intégral)	1	À déterminer	
Bloc	ANNUEL	Bloc 8 : Organisation, programmation et réalisation d'opérations de maintenance						Oui	Non				
Matière	S2	Note technique de projet					2	Oui	Non	CCI (CC Intégral)	1		
Matière	S2	Note technique de stage					6	Oui	Non	CCI (CC Intégral)	1		
Bloc	ANNUEL	Bloc 9 : Veille conformité des équipements, matériels et installations (réceptions, tests, essais, réglages, ...)						Oui	Non				
Matière	S1	Systèmes d'information		16			1,5	Oui	Non	CCI (CC Intégral)	1	À déterminer	
Matière	S1	Stratégie maintenance		22			2	Oui	Non	CCI (CC Intégral)	1	À déterminer	
Matière	S1	Smart maintenance		16			2	Oui	Non	CCI (CC Intégral)	1	À déterminer	